



Appui Santé 37

Dispositif d'Appui à la Coordination
d'Indre-et-Loire

CHIFFRES CLÉS
2021

Le guichet unique - Appui Santé 37

Une montée en charge du DAC

Depuis 2019, suite à la loi du 24 juillet relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, **Appui Santé 37 porte le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)**, pour le département d'Indre-et-Loire. Le DAC est né de la fusion des deux MAIA*, de la CTA-PAERPA** et du réseau Oncologie 37*** ; quatre dispositifs qui ont juridiquement disparu au profit du DAC.

*MAIA, dédiées aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée,

**CTA-PAERPA, dédiée aux personnes âgées de 75 ans et plus,

***Oncologie 37, dédié aux patients atteints d'une pathologie cancéreuse.

En appui aux professionnels

Les professionnels du **social, médico-social et sanitaire** peuvent solliciter le DAC pour une demande d'Information/Orientation vers les ressources du territoire ou pour une demande d'appui à la coordination, face à une situation **qu'ils ressentent complexe**. En 2021, le nombre de sollicitations du DAC reste stable, passant de 723 à 733 demandes. Parmi ces sollicitations, celles ayant donné lieu à un appui à la coordination ont légèrement diminué passant de 651 en 2020 à 554 en 2021. Cette baisse est compensée par une forte augmentation des réponses de type Information/Orientation qui sont passées de 72 en 2020 à 179 en 2021.

En fonction de la complexité de la situation, le DAC intervient selon trois niveaux de coordination : ponctuel, soutenu ou intensive. En 2021, les retentissements de la crise sanitaire se font sentir et il est constaté une augmentation des situations dites "soutenues" et "intensives".

733
sollicitations d'AS37
pour 2021
2020 = 723

554
Appuis à la
coordination
2020 = 651

179
Informations/
Orientations
2020 = 72



Tout public, sans distinction d'âge,
de handicap ni de pathologie.



Pour favoriser le maintien à
domicile en fonction des besoins
de l'utilisateur.



En appui aux professionnels de
terrain, pour fluidifier les parcours
et repérer les situations à risque.

Les coordinatrices de parcours du DAC

14
coordinatrices
de parcours

Des coordinatrices de parcours expérimentées

L'appui à la coordination est assuré par 14 coordinatrices de parcours, venant toutes de formations variées (psychologue, assistante sociale, infirmière, CESF, ergothérapeute, éducatrice spécialisée, juriste, etc.). L'équipe est composée dans sa grande majorité de salariées venant des dispositifs antérieurs : gestionnaires de cas MAIA, coordinatrices PAERPA, infirmière coordinatrice d'ONCOLOGIE 37. La variété des parcours, l'expérience et l'expertise de chacune font la richesse de l'équipe. En janvier 2021, une nouvelle responsable de la coordination a été recrutée, ce qui a permis de poursuivre les actions engagées, de consolider la dynamique d'équipe et de travailler sur les procédures. Les coordinatrices sont également épaulées par deux assistantes de coordination sur les volets administratifs du suivi des situations. Les assistantes assurent également la mission d'Information vers les ressources du territoire auprès des professionnels.

Une formation en continue

Contrairement aux anciens dispositifs, le DAC ne fait pas de distinction d'âge, de handicap ou de pathologie. Pour accompagner les équipes dans cette ouverture au tout public, des formations et des sensibilisations à certaines thématiques continuent à leurs être régulièrement proposées, notamment en Santé Mentale, en Addictologie, etc. Pour exemple, les coordinatrices ont pu participer à la formation VRS en Addictologie et ainsi se former aux spécificités de l'accompagnement des personnes présentant une addiction. Elles participent aussi à de l'analyse de pratique en groupe, animée par une psychologue ; séances indispensables pour prendre du recul et améliorer leurs pratiques.



Types d'Orienteurs

◆ **Les professions de santé libérales représentent 30% des demandes.**

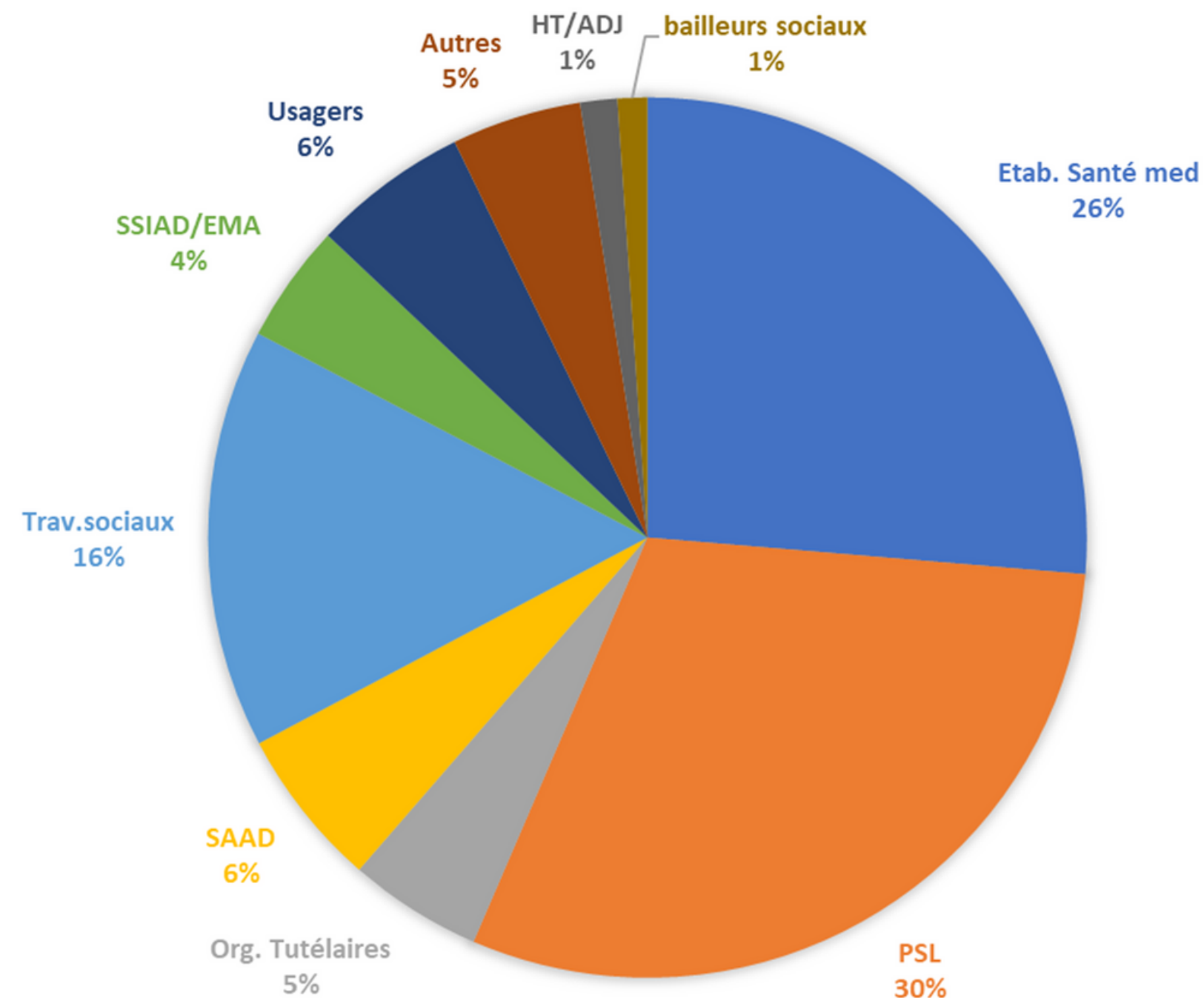
Dont 70 % de médecins traitants.

◆ **Les Etablissements de santé sont les deuxièmes orienteurs avec 26% des sollicitations.**

Dont 50% d'Assistants Sociales hospitalières.

◆ **En 2021, on constate une augmentation des sollicitations venant des usagers*, des travailleurs sociaux et organismes tutélaires.**

*Les demandes provenant des usagers sont systématiquement validées auprès d'un de ses intervenants, Appui Santé 37 n'intervenant que sur orientation d'un professionnel.

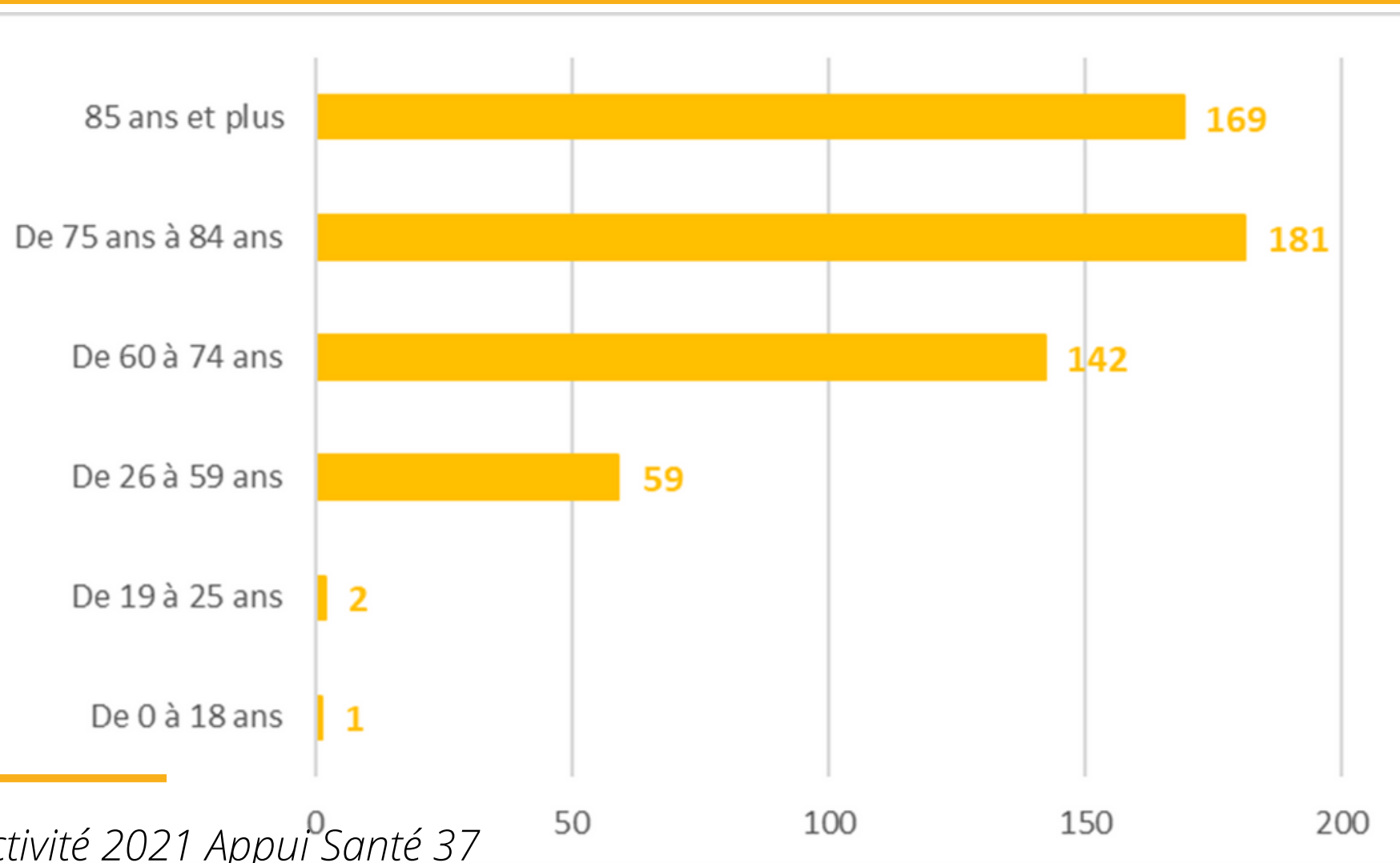


Profil des personnes accompagnées

Les plus de 60 ans sur-représentés

En 2021, **89 % des personnes accompagnées ont plus de 60 ans** contre 91 % en 2020. Malgré une légère diminution, les personnes âgées restent le public majoritairement accompagné par les coordinatrices du DAC. Cela n'est pas surprenant, d'une part car les problématiques liées au vieillissement (perte d'autonomie, troubles cognitifs, etc). rendent particulièrement difficile le maintien à domicile. D'autre part, les partenaires ayant eu l'habitude de travailler avec les anciens dispositifs, notamment les MAIA et la CTA-PAERPA, autour des sujets âgés, continuent aujourd'hui à solliciter le DAC davantage que les autres partenaires accompagnant d'autres publics.

76
est l'âge moyen des
personnes
accompagnées
(77 ans en 2020)



52% Femmes (61% en 2020)

Age moyen de 79 ans



48% Hommes (39% en 2020)

Age moyen de 75 ans

Localisation des demandes - Territoire CPTS

3%

des demandes

62%

des demandes

7%

des demandes

5%

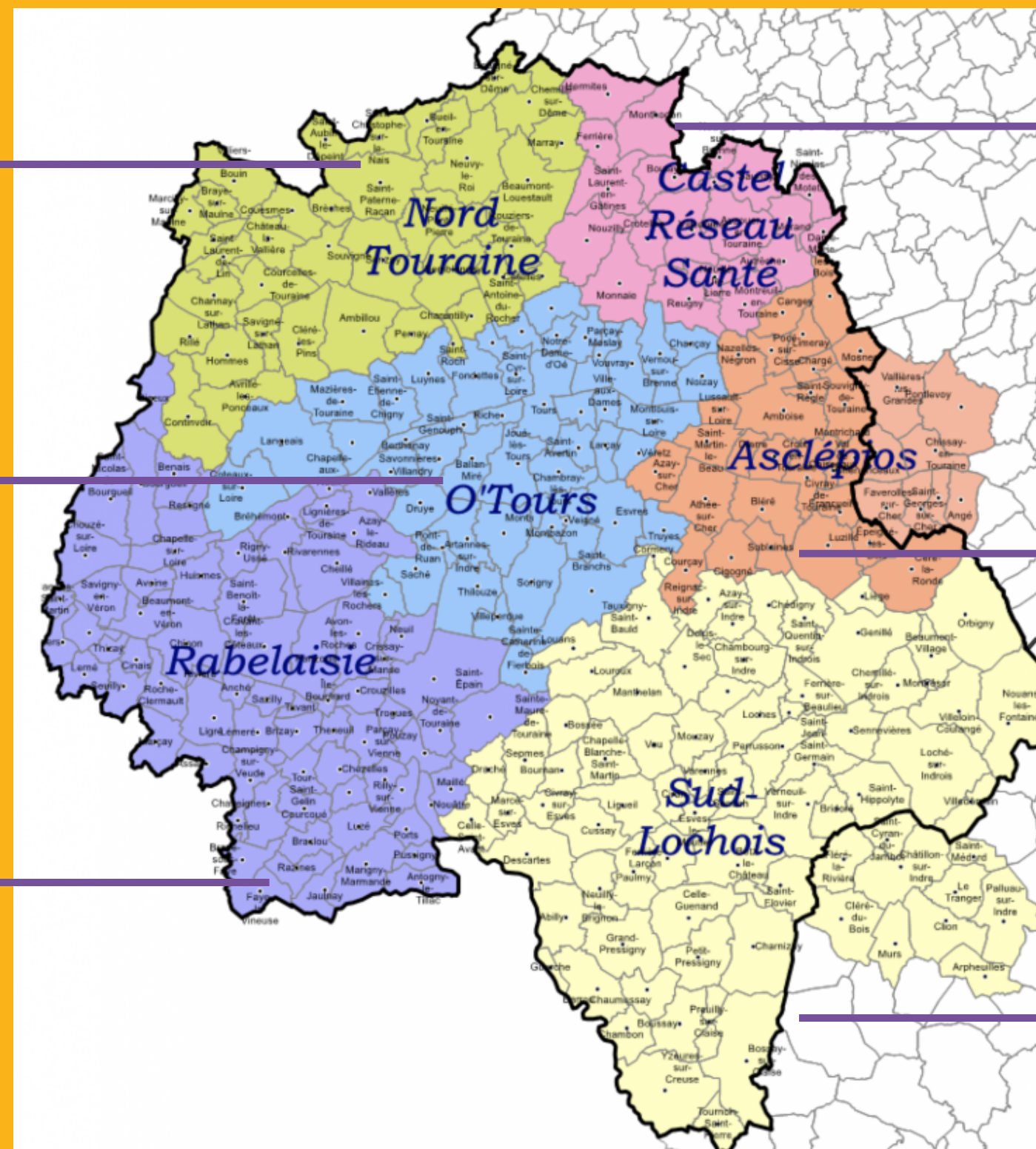
des demandes

12%

des demandes

11%

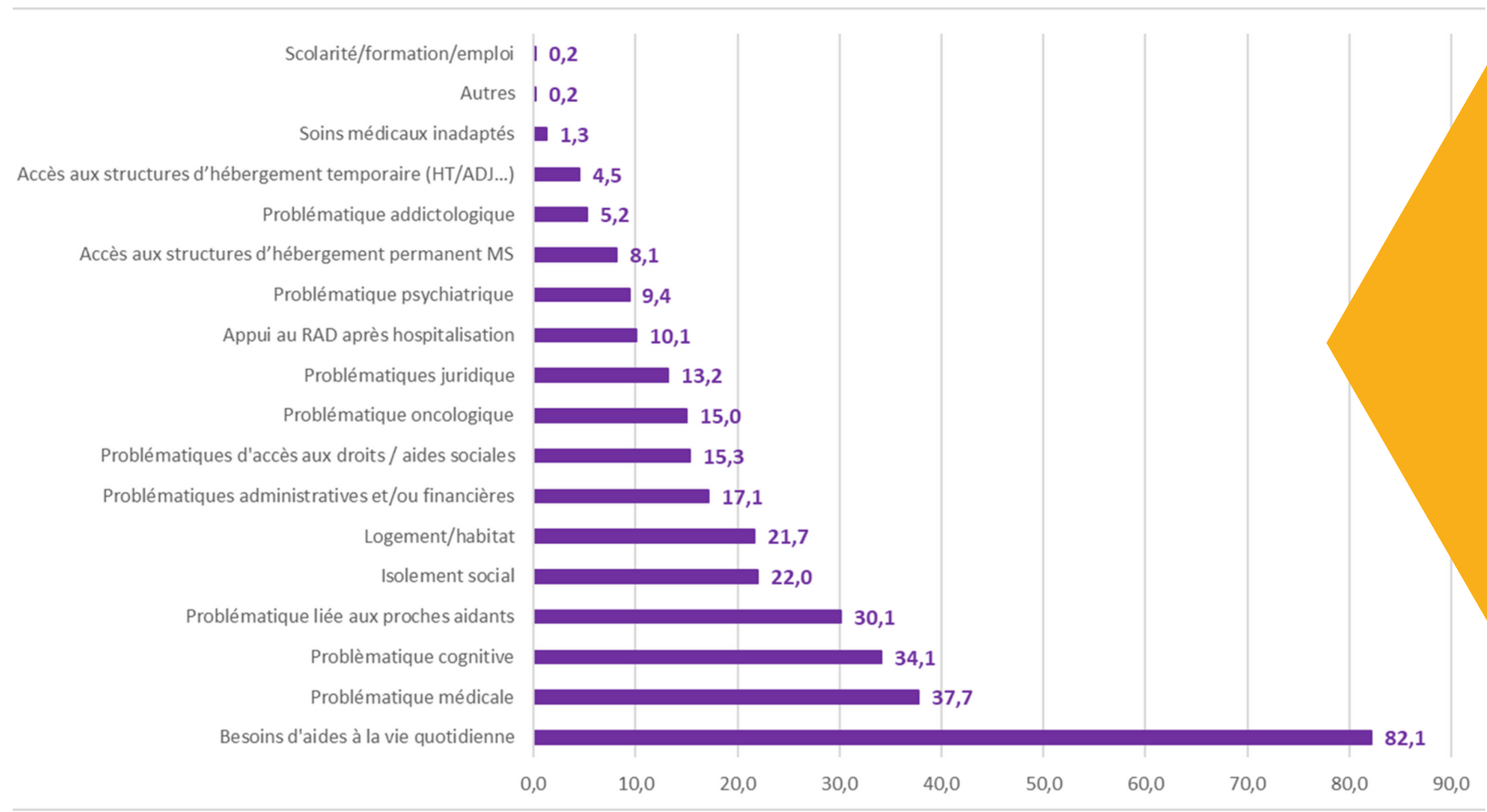
des demandes



Exemple de la lecture des données : 62% des demandes sont situés sur le territoire de la CPTS O'Tours

Motifs des demandes d'appui à la coordination

82%
des demandes d'appui
concernent un besoin
d'aide à la
vie quotidienne



75 % des demandes comptabilisent entre 2 à 4 motifs de demande d'appui à la coordination.

Les 4 motifs de demande d'appui les plus représentés sont : les besoins d'aides à la vie quotidienne, les problématiques médicales, les problématiques cognitives et les problématiques liées aux aidants.

Ceci s'explique, en partie, par le fait que les publics accompagnés sont en majorité des personnes vieillissantes en perte d'autonomie.

L'Appui à la coordination



En soutien des professionnels - Pour les usagers

Le DAC vient en appui aux professionnels ayant besoin de soutien pour des situations qu'ils n'arrivent pas à gérer seuls. L'évaluation multidimensionnelle (sanitaire, médico-sociale et sociale) de la situation, réalisée par les coordinatrices, va permettre d'identifier les besoins et attentes de l'utilisateur et de son entourage. Dans le cadre d'un accompagnement, la coordinatrice va faciliter les liens entre les professionnels intervenants, favoriser les échanges et le partage d'information, orienter vers l'offre et organiser la mise en place des services nécessaires au maintien à domicile. Cet accompagnement se fait toujours avec le consentement et dans le respect du projet de vie de l'utilisateur.

Une augmentation des personnes accompagnées sur l'année

En 2021, les coordinatrices du DAC ont accompagné 954 personnes contre 828 en 2020. Cette augmentation s'explique en partie par l'accroissement du nombre de situations complexes depuis 2020 ; année du début de la pandémie. Ces situations demandent un accompagnement plus intensif et plus long. Par ailleurs, les coordinatrices sont également confrontées au manque croissant de ressources sur le territoire (service d'aide, psychiatrie, etc.) ce qui ne permet pas de répondre aux besoins de l'utilisateur et donc de mettre fin à l'accompagnement du DAC.

Les fins d'Appui à la coordination

◆ **35% des fins d'appui ont lieu suite à une stabilisation ou amélioration de la situation permise par l'intervention de la coordinatrice.**

◆ **24% des fins d'appui concernent une entrée en établissement.**

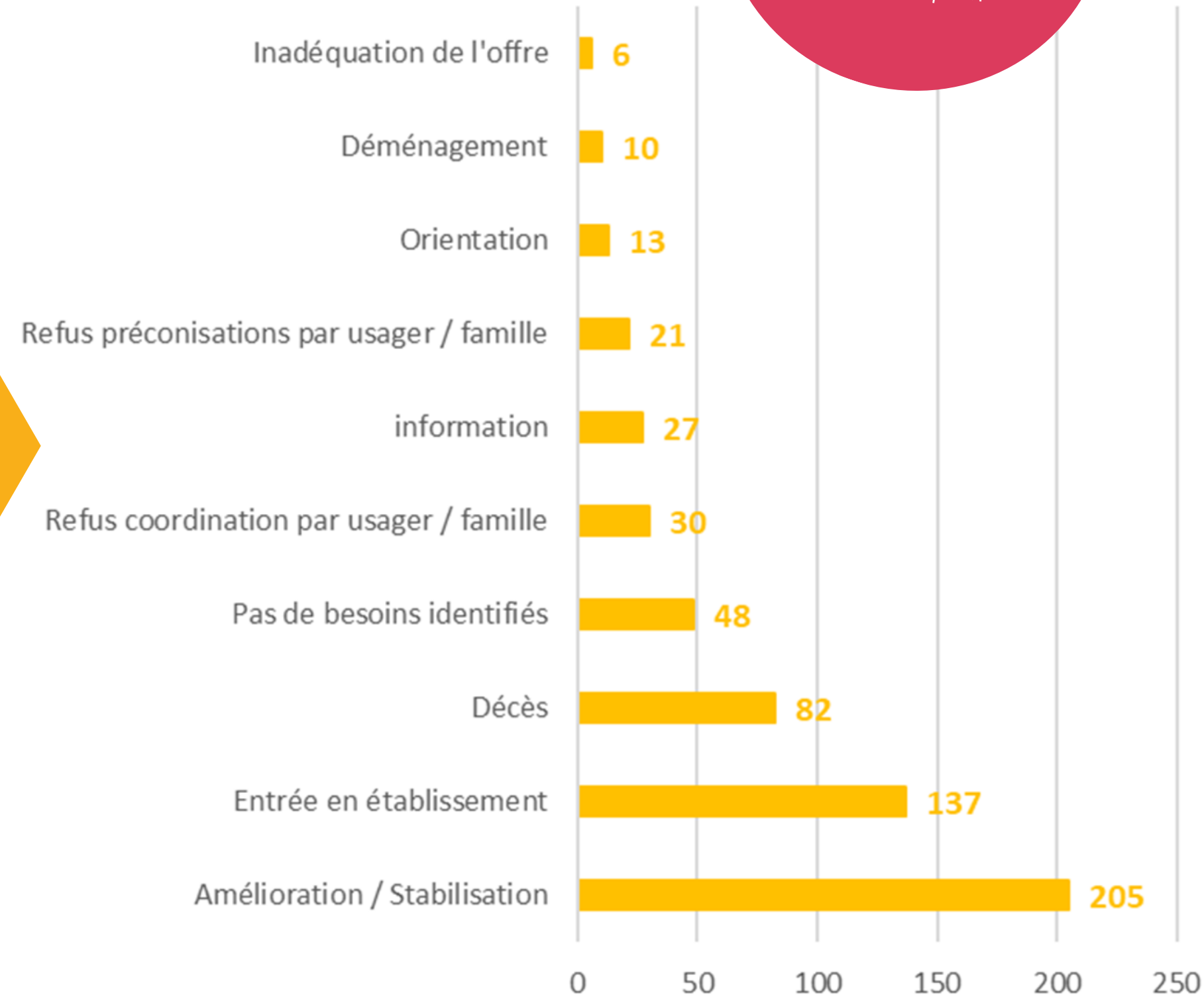
Le DAC favorise le maintien à domicile des personnes mais cela n'est pas toujours possible. Les coordinatrices accompagnent l'utilisateur jusqu'à son entrée en établissement en prenant en compte ses besoins et volontés.

◆ **Ressolliciter le DAC si besoin**

Dans le cas d'une fin d'appui, la coordinatrice se retire de l'accompagnement mais le DAC peut être ressollicité par un professionnel si la situation évolue dans le temps.

579

Fins d'appui



Collaboration IPA Onco et DAC 37

Une collaboration innovante

Depuis 2021, Appui Santé 37 accueille des stagiaires IPA en oncologie dans le but de favoriser l'interconnaissance, l'articulation et une meilleure collaboration entre les IPA des établissements et les coordinatrices de parcours d'Appui Santé 37.

Une organisation en interne a été réfléchi pour l'accueil des stagiaires : création d'un livret d'accueil, planification du temps de stage (points réguliers avec la tutrice), immersion auprès des coordinatrices avec mise en situation, sensibilisation à l'évaluation multidimensionnelle.

L'accueil de stagiaires a notamment permis de mettre en place **une articulation facilitée entre les IPA onco du CHRU de Tours et Appui Santé 37** ; dynamique d'articulation à poursuivre et à engager avec d'autres partenaires.

25

situations orientées
au DAC par les IPA
onco depuis
septembre 2021

3

stagiaires IPA
accueillies par le
DAC 37

Les bénéfices de cette collaboration



Renforcement du lien Ville-Hôpital



Eviter les ruptures de parcours



Mieux comprendre les limites de chacun



Meilleure connaissance des ressources du territoire



Fluidifier le parcours patient



Améliorer l'observance

Appui Santé 37 a également accueilli un stagiaire IDE en Master de Management des activités de santé et un Médecin dans le cadre de sa Capacité de gérontologie.



Structuration des parcours / Animation territoriale

Partenariats

Afin de répondre à ses missions d'Information/Orientation et d'Appui à la coordination, le DAC se doit de développer une connaissance fine du territoire tout en se faisant connaître de l'ensemble des partenaires. Le développement des liens partenariaux s'est traduit en 2021 par plus de 30 rencontres qui ont permis d'une part, de mieux connaître les ressources du territoire, et d'autre part de mieux définir l'articulation possible entre le DAC et les services existants, au profit du parcours de l'utilisateur (exemple de rencontre : CCAS de Tours, CORT 37, Equipe Mobile MPR, Sauvegarde 37, etc.).



Participation aux projets du territoire

Le DAC met son expertise au service des projets territoriaux en participant régulièrement à des groupes de travail organisés par les CLS, CPTS, ARS, CD, etc. Ces instances sont l'occasion de faire remonter les problématiques rencontrées sur le terrain et réfléchir collectivement à des propositions d'action pour améliorer le parcours des usagers.

Actions de communication et participation à des formations

Appui Santé 37 est régulièrement invitée à intervenir lors de colloques ou formations afin de présenter le DAC et les spécificités de l'appui à la coordination. Sur l'année 2021, le DAC a participé à 15 actions de communication (Coordinations autonomes, SISM 2021, etc.) et 5 formations (tournage du MOOC Croix- Rouge sur la coordination de parcours, formation ASG, etc.)



SPHERE un outil en déploiement

Un logiciel de coordination et un outil métier

SPHERE est le logiciel régional de coordination entre professionnels mais aussi le logiciel métier des DAC du Centre-Val de Loire.

Appui Santé 37 est mandaté par l'ARS Centre-Val de Loire afin de participer à l'amélioration de l'outil collaboratif SPHERE et de promouvoir son déploiement auprès des professionnels d'Indre-et-Loire. Pour mener à bien cette mission, "une chargée de mission déploiement SPHERE", a été recrutée parmi les coordinatrices de parcours, à 0,5 ETP. La directrice d'Appui Santé 37 ainsi que l'ensemble de l'équipe sont également impliqués dans cette mission.



Migration des
dossiers DAC 37
sur SPHERE en
juin 2022

◆ Déploiement

En 2021, Appui Santé 37 a participé à plus de **65 réunions**, groupes de travail, comités de pilotage et réunions GIP afin de déployer le logiciel et améliorer ses fonctionnalités.

◆ Formation

Dans le cadre de ses missions de formation des professionnels du territoire, Appui Santé 37 a participé à 23 réunions : préparation des supports, organisation des formations, actions formations, etc.).

Orientations pour l'année 2022



Déploiement de la mission 3

- Recrutement d'une chargée de mission structuration des parcours de santé
- Déploiement de l'observatoire des parcours de santé



Renforcer le partenariat avec le secteur des addictions et de la psychiatrie

Depuis la constitution du DAC et l'ouverture à tous les publics, les situations en lien avec la psychiatrie et l'addictologie augmentent, ce qui rend indispensable le déploiement du partenariat avec ces secteurs pour accompagner au mieux les usagers.



Poursuivre le déploiement de SPHERE

Le déploiement se fait en collaboration avec le GIP Centre-Val de Loire et l'ensemble des professionnels du territoire.



Déploiement de soins de support et de l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) en oncologie

Appui Santé 37 peut être amenée à porter d'autres dispositifs que le DAC, tels que les SOS et l'ETP, pour répondre à un besoin du territoire. 2022 devrait permettre à ces projets de voir le jour.



Rédaction du projet associatif

En mars 2021, le constat a été fait de la nécessité d'actualiser le projet associatif après un contexte de fusion et un développement du dispositif DAC depuis 2 ans. Le projet associatif va permettre de faire connaître ou de rappeler les caractéristiques de l'association et les objectifs poursuivis, garantir la continuité et la cohérence des actions menées, et donner le cap à suivre.

N'hésitez pas à nous contacter



Un site Internet



Faire une demande d'Appui via notre formulaire



Une page LinkedIn



Par mail
contact@appuisante37.org



02 47 880 550



Par messagerie sécurisée de santé
[appuisante37@ cvl.mssante.fr](mailto:appuisante37@cvl.mssante.fr)